



**Commission Féminine**

**Mardi 05 septembre 2023**

**A 18 heures**

---

Membres présents :

Mmes N.GOHIER – C.LEGEARD – M.MALOREY

Mrs K.LAVARDE – D.ARNOULD – M.COLLETTE – A.ENEE

Membres excusés :

Mme M.LEBAILLY

---

## Ordre du jour

1. Organisation des différentes pratiques féminines pour la saison 2023-2024
2. Point sur les dérogations
3. Présentation des journées de rentrée des Féminines
4. Questions diverses - informations

## Organisation des différentes pratiques féminines pour la saison 2023-2024

- Plateaux Féminins U9F/U11F

La Commission Féminine invite chaque club ayant une équipe U9F et/ou U11F à une réunion de secteur afin de réaliser le planning des plateaux.

### Secteur Nord

Réunion au club de Hardinvast le jeudi 14 septembre à 19h00

⇒ Référent : Daniel ARNOULD

### Secteur Centre

Réunion au club de Saint Hilaire Petitville le mardi 12 septembre à 19h00

⇒ Référente : Michèle MALOREY

### Secteur Sud

Réunion au club de l'US Granville (réunion de secteur des U7-U9G également) le mardi 12 septembre à 19h00

⇒ Référente : Louise PARMENTIER

Vous trouverez en pièce-jointe les dates des différents plateaux U9F et U11F.

La Commission Féminine envisage d'organiser des plateaux U11F sur une pratique Foot à 8 au cours de la saison afin de faire découvrir cette pratique aux joueuses.

- U13F

Pour le brassage U13F, 6 groupes de 4 par zones géographiques ont été réalisés.

La première journée aura lieu à Hébécrevon (AS Thereval) pour chaque groupe lors de la journée de rentrée du 09 septembre 2023. Les deux journées suivantes se disputeront les 16 et 23 septembre sur différents lieux qui vous seront communiqués prochainement (feuilles de module).

En fonction du classement des brassages, un championnat automne D1 et D2 par zones géographiques sera mis en place puis un championnat printemps par niveau seulement avec rééquilibrage.



- U16F

Lors de la réunion de rentrée, la Commission a proposé aux clubs de choisir entre deux formules pour cette catégorie, ainsi que pour les U13F entre un championnat sur la saison ou bien un championnat automne par zones géographiques puis un championnat de printemps par niveau. La seconde a été voté par la majorité des clubs, nous avons donc retenue cette formule.

Vous trouverez en pièce-jointe les groupes géographiques du championnat d'automne qui débutera le 23 septembre.

- Séniors F à 8

À la suite du refus de la montée en D1 du club de Bricquebosq ainsi que de l'ES Pointe Hague qui se désengage du championnat foot à 11 et donc réintègre la pratique foot à 8 (D1), nous avons modifié les groupes. Vous trouverez ces compositions de groupes ci-joint.

### Point sur les dérogations

La Commission féminine a étudié les différentes demandes de dérogation des clubs référencées ci-dessous relatives aux pratiques féminines pour lesquelles elle a émis un avis.

✘ Dérogation U17F en 16F pour Alice COUETIL du CS Villedieu > Avis Favorable

✘ Dérogation U14F en U13F pour Telma BRADSHAW et Léa MECHERI de l'US Granville > Avis Défavorable

✘ Dérogation U14F en U13F pour Enora LORET et Loanes LE ROY OLLIVIER du CS Villedieu > Avis Défavorable

✘ Dérogation U14F en U13F pour Zoé BIGOT de l'US Avranches > Avis Défavorable

✘ Dérogation U10F en U13F pour Eleonore LELOUTRE du CA Pontois > Avis Favorable

✘ Dérogation U14F en U13F pour Eva CROULEBOIS de l'Ent. St Sauveur la Rondehaye > Avis Défavorable

Celles-ci seront étudiées par le Comité de Direction du District le mardi 12 septembre prochain.



## Présentation des journées de rentrée des féminines des 09 et 10 septembre

Pour donner suite aux nombreuses inscriptions des clubs à ces journées, la Commission a travaillé sur l'organisation de celles-ci. L'ensemble des différentes informations concernant le déroulement ainsi que les rotations des rencontres a été transmis aux clubs par mail et une diffusion sur le site du District a été effectuée.

## Questions diverses – informations

La prochaine réunion de la commission est fixée au mardi 26 septembre prochain à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance.

La Secrétaire de séance,



Le Président de la Commission,



**PV MIS EN LIGNE LE 12 SEPTEMBRE 2023**

